

<http://lapinblanc.info/>

Le lapin blanc

Ne nous suivez pas, réfléchissez !

Édito

L'évènement de ce mois de février est l'attribution par le FSDIE de Paul Sabatier (voir article explicatif page 4) de 500€ au Lapin Blanc. D'où une bonne nouvelle : le tirage du journal a trouvé un financement stable ! Les distributions se feront toujours avec le système du prix libre, mais vos contributions iront aux paiements des frais annexes (assurances, organisation des débats, conférences...). Notre comptabilité est accessible à tous sur notre site internet.

Ce changement de mode de financement nous donne une occasion d'expliquer plus en détail le fonctionnement des FSDIE. Ce fond créé pour et payé par les étudiants reste méconnu, tant sur le plan financement des projets étudiants que sur celui des aides sociales d'urgence.

En parlant d'aides sociales, vous trouverez un articles sur le Crous et son budget dans la rubrique « opinion libre ». Malgré l'extrême intérêt de l'ensemble des articles de ce numéro, nous avons une affection particulière pour celui-ci : les décisions qui sont prises dans les conseils sont souvent peu publicisées et cet article met en lumière des changements du budget du Crous qui nous concernent tous.

Nous rappelons que ce journal aspire à souligner les projet, actions,... qui agitent directement le monde étudiant. Bonne lecture à vous !

La rédaction

20/02 - chez Paul
Soirée Dud/Reggae en soutien à AMSAO

L
E
S
6 au 14/03 - sur les facs
Semaine de l'environnement

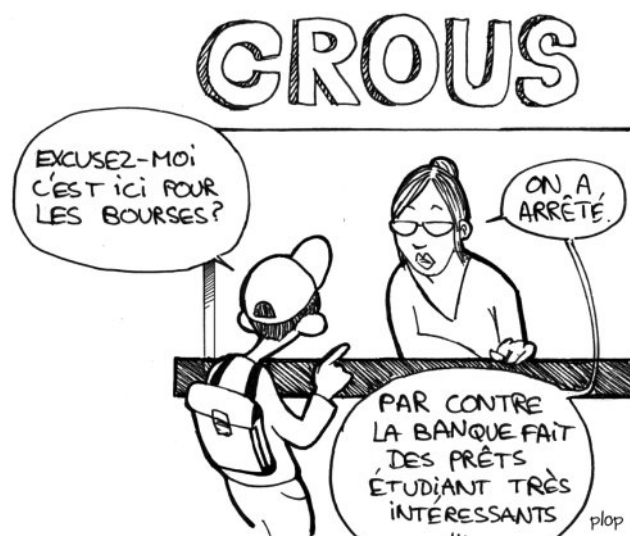
R
E
D
11 au 18/03 - partout !
3ème édition du Festival Airs Solidaires

N
E
16/03 - chez Paul
Assemblée Générale du Paul

D
E
20/03 - chez Paul
Soirée urban jungle avec Hystérisis et
Korzéame

V
O
U
S
23, 24 & 25/04 - Parc
des expos, Toulouse
9ème édition du festival du jeu

Et tous les lundis soir,
chez Paul, 20h30
Projections gratuites



Prix libre, mais nécessaire !

Nouvelles de l'Arsenal, du Mirail ou de Paul Sabatier, activités des assos ou articles d'opinion, bonne lecture de ce lapin ! Pour toute suggestion, réclamation, insulte : redaction@lapinblanc.info.

Au lieu de jeter ce lapin sur le macadam, donnez-le ! 

Pendant ce temps au Mirail..

Batailles rangées au Mirail

La dernière semaine de janvier a été ponctuée par un certain nombre d'accrochages entre des militants et un groupe d'étudiants que j'ai du mal à qualifier. Je n'ai pas envie d'écrire un article sans source, en condamnant un groupe que je ne connais pas, je me contenterai donc seulement de démentir les rumeurs stupides entendues dans la semaine (Comme « C'était l'AGET contre la FSU », non sens total !). Les tensions remontent aux AG sabotés de novembre et au gâchis de l'occupation de la MDE par le groupe cité ci-dessus (voir les Lapins Blancs des mois derniers).

Le projet de crèche avance !

Grâce à la mobilisation de 2009 et à la pression constante maintenue par les syndicats sur ce sujet, le projet de crèche universitaire sur le campus du Mirail avance. Depuis 2006 et malgré les promesses de l'administration, aucun projet concret n'avait été proposé. Le 5 février 2010 l'administration a enfin produit un communiqué contenant un début d'engagement : une crèche de 60 places devrait ouvrir ses portes d'ici 2013, accessible aux enfants des étudiants et des personnels, avec un prix fixé en fonction des revenus des parents.

Notons tout de même que le projet n'a pas encore été accepté par les conseils, et que le nombre de places est largement inférieur aux besoins (130 pour les étudiants et 230 pour les personnels). Les étudiants doivent rester vigilants afin que la crèche universitaire du Mirail ne demeure pas une promesse en l'air.

Rattachement de l'IUFM au Mirail

Du fait de la maîtrise des concours de recrutement des enseignants, les apprentis instituteurs sont désormais rattachés à l'UTM et les IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres) sont supprimés dans leur forme actuelle. La réforme prévoit également la suppression de l'année de stage dans des classes : les jeunes recrutés enseigneront donc à plein temps dès leur première rentrée, sans autre formation qu'un stage limité M2 et sans autre soutien qu'un « compagnonnage ».

« Il n'a jamais vu un élève de sa vie, il commence lundi »

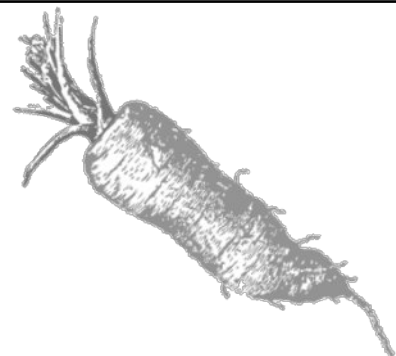
Le 11 février a eu lieu une journée d'action à Toulouse. Les ex-élèves de l'IUFM se sont rassemblés pour une manifestation aux flambeaux et pour sensibiliser les toulousains à l'impact direct et catastrophique de la réforme sur l'éducation de leurs enfants. Diverses actions continueront à être organisées ces prochaines semaines.

LF

Ce lapin est :

- réalisé par Anna-L, Florian, Lorène, Lucile, MZ et Mouss ;
- édité par les rédacteurs bénévoles de l'association Le Lapin Blanc, dont la charte et les statuts sont consultables sur le web :
<http://lapinblanc.info/> ;
- financé grâce au FSDIE de l'Université Paul Sabatier ;
- distribué sur les trois universités de Toulouse ;
- joignable à l'adresse :
redaction@lapinblanc.info ;
- publié sous les termes de la licence Art Libre, consultable sur :
<http://artlibre.org/> ;

... et en recherche permanente de rédacteurs volontaires pour participer à cette aventure !



Université Paul Sabatier passage aux responsabilités élargies

En janvier 2010, l'UPS est passée aux responsabilités et compétences élargies : c'est l'application de la LRU. Désormais l'université gère totalement son personnel et son budget. Et le président le dit lui-même dans ses vœux : cela va entraîner une « allocation de crédits sur la base de l'appréciation de la performance des composantes ». On entre directement dans la politique de concurrence dénoncée par les mouvements universitaires de l'an passé.

Et cette « autonomie » va-t-elle apporter plus de moyens à l'université, comme promis par le gouvernement ? La fondation Catalyse, créée en juin dernier pour recevoir les fonds de mécènes et d'entreprises, n'a pour l'instant pas trouvé beaucoup de donateurs... en fait, un seul, la Banque Populaire. Heureusement, d'après la présidence, celle-ci offre de grandes opportunités pour l'université. La Banque Populaire, une institution experte en pédagogie et en recherche ?

D'ailleurs, cette fondation dont les objectifs sont « valoriser le patrimoine scientifique », « l'aide sociale aux étudiants » ou « la création d'événements pédagogiques » rencontre un tel succès que Marc Gabriel Boyer, son responsable, se retrouve à faire la manche aux entreprises dans une vidéo où il explique combien l'herbier de l'Université a besoin des fonds des entreprises pour être valorisé.

À voir sur <http://www.catalyses.fr/> – site par ailleurs complètement dépourvu de contenu.

Le financement par le privé, miracle promis par le gouvernement, n'est pour l'instant pas au rendez-vous à Paul Sabatier, université pourtant consacrée « campus d'élite ». Peut-on compter sur la banque populaire pour financer les missions de l'université ?

Florian

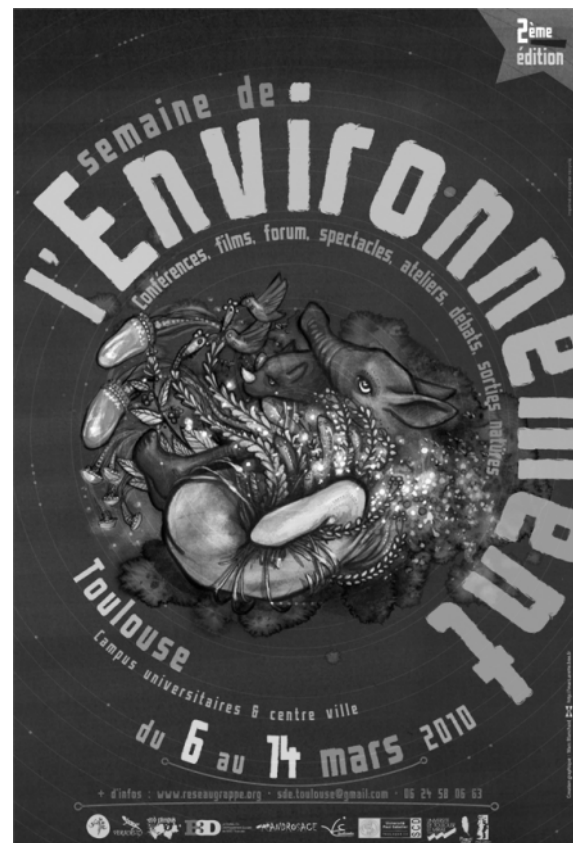
Semaine de l'environnement

Veracruz (de Paul Sabatier), Ecocampus (du Mirail), et Vertige (de l'Arsenal) et le Grappe (Groupement des Associations Porteuses de Projet en Environnement) organisent la 2^{ème} édition de la Semaine de l'Environnement à Toulouse.

Du 6 au 14 mars 2010, un grand nombre d'animations autour de l'environnement vous attendent sur les campus universitaires et en centre ville : des projections de films, des conférences et des débats; mais aussi des concerts et du théâtre. Il y aura également un forum des alternatives qui va tourner sur les trois campus avec de nombreux ateliers proposés. Le programme complet sera bientôt disponible en ligne sur le site du Grappe (<http://www.reseaugrappe.org/>).

Contact : sde.toulouse@gmail.com
Coline au 06 24 58 06 63

Veracruz



La rédaction

redaction@lapinblanc.info

Qu'est-ce que le FSDIE ?

Le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes est un fond présent dans chaque université. Il est alimenté par les frais d'inscription- 14 € par étudiant-e-, le but étant qu'une partie de ces droits revienne aux étudiant-e-s. Ainsi, il peut être utilisé en tant qu'aide sociale universitaire: l'université intervenant en plus du CROUS, ou comme financement de projets associatifs.

La répartition entre les aides sociales et les projets étudiants est variable. Elle est de 100% pour les projets étudiants à l'UT1 (qui applique strictement les directives du ministère selon lequel seul le CROUS devrait fournir des aides sociales), de 50% – 50% au Mirail, et de 65% projets étudiants – 35% aides sociales à Paul Sabatier.

Les aides sociales (qui ne sont donc délivrées qu'au Mirail et à Paul Sabatier) ne peuvent être distribuées que sous forme d'aide alimentaire (tickets RU), ou bien à certains étudiant-e-s remplissant des critères quelque peu discriminants(les primo-entrant-e-s en étant notamment exclus). Pour obtenir ces aides, il faut aller voir les assistantes sociales du SIMPPS, à côté du SED pour le Mirail, au Forum pour Paul Sabatier. Une commission (où

peuvent siéger des élu-e-s étudiant-e-s) examine les dossiers qui lui sont présentés de façon anonyme; c'est elle qui détermine l'attribution des aides. Il faut ensuite compter environ trois semaines pour qu'elles soient effectivement versées aux étudiants-e-.

En ce qui concerne les projets étudiants, l'association ou le groupe d'étudiant-e-s qui sollicite un financement doit déposer à la DVE de son université un dossier décrivant le projet qui l'intéresse. Ils sont ensuite examinés par une commission de la DVE. Avant que les fonds ne soient distribués, la répartition proposée est validée au CEVU puis au CA. De nombreuses associations étudiantes utilisent chaque année les subventions du FSDIE pour monter leurs projets.

Le PRES de Toulouse (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) dispose lui-aussi d'un FSDIE, pour financer les projets inter-universitaires.

Dossiers et dates des commissions : <http://www.asso.ups-tlse.fr/~webchezpaul/moin/moin.fcgi/DatesCommissions>

MZ & Florian

Notre lapin... comment est-il financé?

Le Lapin Blanc (aussi puissant soit-il !) ne naît pas chaque mois tout seul, il est le fruit du travail de ses rédactrices-eurs bénévoles... et de financements nécessaires. Nous avons deux types de dépenses : les tirages papier du journal, et les frais inhérents à l'association (43€ de publication de l'association au Journal Officiel, 66,72€ d'assurance, etc).

Jusqu'à présent, les frais de l'association ont été payés par les membres de l'association (les rédactrices-eurs), et les tirages du journal grâce à vos dons libres (merci à vous !). Les numéros 5 et 6 ont ainsi été imprimés chez Solidaires 31, et nous sommes rentrés dans nos frais (le

tirage du 5 a coûté 29€, celui du numéro 6, 43,5€).

À compter du présent numéro, nous avons obtenu des subventions FSDIE de l'université Paul Sabatier, pour quatre tirages (février à mai) de 600 exemplaires. Ainsi, plus de Lapins seront distribués, et plus gratuitement que jamais ! Cependant, comptez sur nous, cela ne se fera pas au détriment des opinions diverses publiées dans le journal (et surtout pas celles pouvant critiquer le fonctionnement actuel des universités) ; et si jamais nous avons de tels problèmes (ce qui n'est heureusement pas le cas pour l'instant !), nous saurons à nouveau faire appel à nos aimables lectrice-eurs !

Suite page 5...

<http://lapinblanc.info/>

Cependant, nous avons tout de même quelques dépenses nécessaires au fonctionnement de l'association. Les dons, quels qu'ils soient, seront les bienvenus pour la bonne marche du Lapin !

Merci à tou-te-s nos lectrices-eurs de nous avoir accompagné jusqu'ici, et n'hésitez pas à nous faire parvenir remarques, critiques ou autres... Le lapin n'en sera que plus pertinent !

Florian



Opinion libre

Le CROUS, comment se porte-t-il ?

Début décembre a eut lieu le vote du budget du CROUS pour l'année 2010, petits éclairages chiffrés, et critiques !

Le budget décortiqué :

Pour commencer, un petit bilan de ces dernières années. Il est simple, le CROUS a été en déficit les quatre années précédentes. Et malgré ce constat sans appel, les moyens alloués au CROUS par l'Etat sont encore en baisse. Lorsque Péresse annonce des hausses de moyens pour les CROUS, ces augmentations de subventions de l'Etat ne sont que fictives, car même si les chiffres sont bien en hausse, c'est en raison de transferts de compétences. Par exemples, les aides d'urgences pour les étudiants étaient jusqu'à 2008 gérées par le CNOUS (c'est-à-dire au niveau national), elles sont maintenant gérées par les CROUS sous le nom de Fond National d'Aide d'Urgence. En fait, si l'on regarde en détails, la subvention de fonctionnement de l'Etat est en fait en baisse, de 0,85% cette année...

On assiste à un réel désengagement de l'Etat dans le financement de l'aide sociale. Pour financer le fonctionnement du CROUS (les salaires des personnels ouvriers, l'entretien etc.), l'Etat verse 33% de la somme, quand l'activité du CROUS finance 58%. Et l'activité du CROUS, c'est la restauration et l'hébergement, ou encore ce que les étudiants paient ! En bref, les étudiants auto-financent en partie l'action sociale qui leur est destinée...un

comble.

Ce désengagement de l'Etat se traduit aussi dans le financement des constructions et rénovation de logements en particulier, puisque pour 2010, il verse 7,9 M€ quand les collectivités locales en verse 7,6M€, une somme très similaire. Alors on peut se poser la question de l'égalité territoriale : puisque ces actions au combien nécessaires (seulement 27% des logements sont rénovés, on arrivera péniblement à 55% en 2010) dépendent de financements locaux et en particulier de la santé financière et du bon vouloir des régions !

Et les conséquences concrètes :

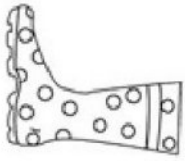
En 2010, l'augmentation des moyens alloués à l'aide d'urgence n'est que de 3,55%, alors que le ticket RU augmente comme chaque année de 1%, et que les loyers ont augmentés de 3%. Vous avez fait l'addition : en 2010, le CROUS ne sera pas en mesure d'aider plus d'étudiants, et ne pourra pas mieux les aider, alors que le besoin est réel. En effet le montant alloué au FNAU est si faible que des critères ont du être mis en place afin de limiter le nombre d'étudiants bénéficiant de cette aide afin d'être sûr de ne pas utiliser l'intégralité de l'enveloppe avant la fin de l'année. Le résultat, c'est que des étudiants sont laissés dans des situations difficiles.

Les conséquences de ces budgets serrés se font aussi sentir dans la qualité des services, de la qualité des ali-

Suite page 6...

Opinion libre

redaction@lapinblanc.info

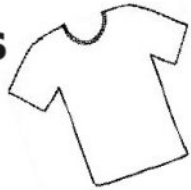


Une friperie

Particularité : une réserve de vêtements

pour vous

(gratuit)



et

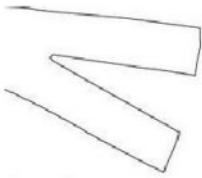


grâce à vous

(échange)

Possibilité de déposer des habits dont vous ne vous servez pas, à la seule condition qu'ils soient propres.

Où : Bâtiment 3A ab
2^e étage, amphi curie
Porte 209
D3 bas sur le plan du
campus
Université Paul Sabatier



Quand : le mercredi de 14h à 17h30

ments servis au RU, à la qualité de l'accueil dans les logements. Tout cela au grand dam des personnels dont les conditions de travail se dégradent. Car si le volume d'activité du CROUS augmente (plus de logements, plus de repas servis, plus de dossiers traités), ce n'est pas le cas des effectifs de personnels administratifs et de production.

En conclusion...

Le réengagement de l'Etat dans le financement des CROUS est plus que nécessaire pour que ceux ci puissent mener à bien leur mission de Service Public. Rappelons que 20% des étudiants ont un emploi auquel ils doivent consacrer plus de temps qu'à leurs études et que 10% ont eu recours à un prêts...tout ça pour palier le manque d'aides sociales. Et si le nombre d'étudiants aidés doit augmenter (les étudiants non boursiers représentent la majorité des étudiants ayant besoin d'une aide d'urgence), il en est de même pour la qualité des aides accordées. En effet 36% des étudiants ayant eu besoin d'une aide d'urgence sont boursiers échelon 5 ou 6, et ces aides sont liés pour 22% à de l'aide alimentaire, et pour 31% à une aide au logement...Deux domaines dans lesquels le CROUS a pour mission d'aider les étudiants.

Romain, SUD- Etudiant, élu CA du CROUS

L'esthétique pirouette d'une vache aux sabots roses

Encore aujourd'hui les homosexuels sont exclus du don du sang sous prétexte d'être une population à risques. Qu'ils soient hommes ou femmes, bien trop souvent leur « candidature » est refusée sans prise en compte du questionnaire pré-don. Leur honnêteté et les tests faits sur les poches de sang récolté n'ont pas l'air de s'appliquer pour eux !

Nous avons tous en mémoire les déclarations de Mme

Roselyne Bachelot, au sujet du retour des homosexuels dans le circuit transfusionnel ; et ce juste avant qu'elle ne devienne Ministre de la santé.

Il était désormais devenu inutile de s'abstenir de prélever le sang des homosexuels, dangereux même pour le stock de poche de sang, et qui plus est dépassé de part le haut niveau de sécurité sanitaire du système transfusionnel (dixit l'ancien président de l'EFS, M Hardy)...

Suite page 7...

<http://lapinblanc.info/>

Opinion libre

Et pourtant, une fois investie officiellement dans sa fonction, elle prit le temps de la réflexion (sic). C'est bien connu, un non-ministre n'est pas pourvu de cette capacité neurologique.

Puis réunit les experts.

Et enfin devint formelle.

Oui, la population homosexuelle est environ 100 fois plus contaminée que celle hétérosexuelle. Il faut donc les exclure ! Anergie en forme de déduction...

Plutôt que de s'offusquer de ce revirement de position, analysons rationnellement si possible quelques raisons mises en jeu ; profitons-en pour démontrer également les erreurs de raisonnement à l'origine de cet arrêté ministériel du 12 janvier 2009.

Sur le plan politique, et sans faire d'analyse politicienne partisane, force est de constater qu'en 2007 l'actuel chef de l'Etat fût élu en bonne partie grâce aux voies de l'extrême droite.

Par conséquent, que ce soit sur l'intégration de la Turquie en Europe par exemple, ou bien sur l'ensemble de la question LGBT, le Président de la République est obligé pour des raisons purement électoralistes de ne pas blesser cet électorat là.

De plus, les homosexuels affirmés ne constituent pas un bloc électoral homogène par rapport aux « ultra conservateurs », par conséquent ils sont minoritaires en terme de voix susceptibles de faire basculer une majorité...

Sur le plan purement scientifique maintenant, abordons la justification de l'exclusion (pardon, la contre indication !) de cette minorité sexuelle.

L'argumentation principale repose sur « ils sont X fois plus contaminés », « la probabilité de transmettre le HIV est ainsi X fois plus élevée ».

Ce raisonnement était en partie vrai avant 1985, quand nous ne disposions pas de test HIV fiable. Désormais nous en avons deux, le dernier permettant de déceler une contamination récente de moins de 15 jours.

Deuxième objection : ce raisonnement pour être vrai nécessite un prélèvement aléatoire de la population ho-

mosexuelle. Or nous savons tous que devenir donneur de sang, n'est pas un événement aléatoire. C'est un engagement. Et ce, d'une personne libre et responsable. Une personne désireuse de sauver des vies et par conséquent

répondant avec sincérité à l'entretien médical, abordant avant même que l'on ne lui pose la question, une éventuelle prise de risque « sexuel » ou d'autre nature.

Troisième objection : L'Italie, l'Espagne et le Portugal prélèvent leurs homosexuels.

Quand bien même aurait-il pris le « risque » de les prélever, depuis 2006 pour le Portugal ils auraient fait machine arrière s'ils avaient eu ne serait-ce qu'une contamination imputable au prélèvement d'un gay.

Ainsi, au carrefour des contingences politiques et du principe de précaution, et conséquemment de l'absence de responsabilité des élus et des experts ; voici comment une partie de la population est livrée en pâture *au bon sens populaire*, faisant d'elle le bouc émissaire idéal dont l'exclusion justifie à elle seule la quête « irréfutable » d'une sécurité sanitaire décidément si proche de zéro...

Nous parlons bien entendu ici du zéro absolu de la réflexion.

En guise de conclusion, gageons que la Ministre de la santé sera en mesure de nous faire à nouveau une danse dont elle seule a le secret. Nous restons persuadés qu'à nouveau la communauté gay appréciera à sa juste valeur *l'esthétique pirouette d'une vache aux sabots roses*.

Fred, un homodonneur

EFS : Etablissement Français du Sang

LGBT : lesbiennes, Gays, Bisexuel et Transsexuels



Détente

Festival des airs solidaires

redaction@lapinblanc.info



Du 10 au 18 mars 2010, aura lieu la troisième réalisation d'un événement musical, solidaire et inter-universitaire : le Festival des Airs Solidaires. Depuis trois ans, le projet Airs Solidaires réunit des associations de solidarité internationale, basées sur les campus toulousains, pour plus d'une semaine d'évènements : conférences, débats, projections, expositions photos, repas à thèmes, animations d'art de rue, forums associatif, concerts...

L'organisation du festival est assurée par quatre associations de solidarité (So Acte, PKO France, Ayuda et Un Etai pour le Vietnam) qui mènent des actions diverses (éducation, assainissement...) en partenariat avec des associations locales au Sénégal, au Togo, au Vietnam, au Népal, au Cambodge, au Maroc, en Inde... S'ajoute à celles-ci une association musicale, Assoc'Ya Sound, qui est chargée de la programmation des trois soirs de concert.

Le but du festival est à la fois de financer les projets des associations et de mobiliser la population (en particulier étudiante) autour d'un événement musical «porteur de sens» pour sensibiliser aux enjeux de la solidarité internationale.

Les animations en journées sont gratuites, et les bénéfices des concerts seront entièrement reversés aux associations de solidarité citées ci-dessus.

Lucile

Pour plus d'informations sur le festival:

<http://www.myspace.com/lesairssolidaires>

<http://www.lesairssolidaires.org>,

Mots croisés

- 1 : Faculté de se représenter par l'esprit des objets ou des faits réels, d'inventer, de créer.
- 2 : Chacun appelle -2- ce qui n'est pas de son usage
- 3 : Matériau de construction typique à Toulouse
- 4 : Organisation internationale (sigle)
- 5 : S'est fait baptiser en 498.
- 6 : Musiques de film
- 7 : Grâce, distinction, délicatesse.
- 8 : Œuvre théâtrale mise en musique, composée d'une partie orchestrale et d'une partie chantée.
- 9 : S'esclaffer impératif pluriel
- 10 : Lutte. Cauchemar. Gestion de la cité.
- 11 : Dématérialisé.
- 12 : Organisation séparatiste basque.
- 13 : Organisation ayant eu son contre-sommet à Strasbourg en 2009.
- 14 : Illusions socialement construite, ayant pour but de justifier la guerre et la haine de l'autre. « La souveraineté réside dans la -14- »
- 15 : Vivaldi a mis les quatre en musique.
- 16 : Affronter sans peur, défier, transgresser orgueilleusement.
- 17 : Office religieux chrétien
- 18 : Splendeur en plus simple. Conforme à un idéal esthétique.
- 19 : Souffle exprimant l'agacement ou le désespoir.
- 20 : Élections du 14 et 21 mars 2010.
- 21 : Difficile à trouver.
- 22 : Sigle de l'ancêtre du NPA
- 23 : Loi scandaleuse et échec criant d'une tentative de régulation d'internet.
- 24 : A la tête de l'Iran au moment de la révolution islamique de 1979.
- 25 : Fin
- 26 : Chaîne de montagnes bordant, à l'est, l'Europe géographique.
- 27 : Élevé en batterie, finira en nuggets.
- 28 : Action relaxante et vitale consistant à avaler puis rejeter de l'air.
- 29 : Personnes qui nous veulent du mal. A abattre.

